

## EXPLOITATION ET MAINTENANCE DE LA COGENERATION POUR ASSURER LE MAINTIEN DU SECOURS ELECTRIQUE

**Entité adjudicatrice :** AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

**Type de marché :** Services

**Lieu d'exécution et de livraison :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Description succincte :** Prise en charge de l'exploitation et de la maintenance d'une installation de cogénération, construite en 2000 et destinée à assurer exclusivement le secours électrique des réseaux prioritaires de l'Aérogare. Il s'agit de maintenir l'installation en état de marche et de réaliser des essais mensuels.

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Information sur les lots :** Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

**Durée du marché :** 3 ans. Démarrage prévisionnel : 01/11/2026.

**Visite des lieux :** Une visite des lieux est organisée le 19/05/2026 selon modalités figurant dans le RC.

**Date limite de réception des réponses : 16/06/2026 avant 13h00**

Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du règlement de la consultation (RC).

En raison du classement administratif de l'installation de Cogénération au regard de la réglementation française régissant l'installation en tant que ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), seules les sociétés françaises ont compétence pour répondre à cette consultation.

**Délai de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de leur remise.

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucun.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Critères d'attribution :** Se référer à l'article 6.1 du RC

**Procédure :** Procédure négociée

**Modalités d'ouverture des offres :** Séance non publique

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Email : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis :** 20/04/2026